



Direction Générale Adjointe du Patrimoine
Direction du Patrimoine Bâti

DÉCISION DU MAIRE N° B-DM2020-052

Objet : Demande de subvention auprès du Ministère de la culture et de la communication - DRAC Centre-Val de Loire, pour l'étalement de la charpente de l'aile François Premier du Château Royal de Blois.

Le Maire de Blois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-22 et L.2122-23,

Vu la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment ses articles 1 et 7,

Considérant que la charpente de l'aile François premier du Château Royal de Blois comporte de nombreuses déformations qu'il convient d'étayer,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De solliciter une subvention auprès de la DRAC Centre-Val de Loire d'un montant de dix-neuf mille trois cent quatre-vingt un euros et quatre-vingt dix sept cents (19 381,97 € HT), représentant 50 % du montant de l'opération relative à l'étalement de la charpente de l'aile François Premier.

Le Château royal est classé Monument Historique depuis 1840.

ARTICLE 2 :

Dans le contexte d'urgence sanitaire et conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 susvisée, les conseillers municipaux seront informés de la prise de cette décision sans délai.

Le Maire rendra également compte de cette décision lors du prochain conseil municipal. L'organe délibérant pourra alors décider par délibération de modifier sa délégation au Maire et éventuellement réformer les décisions prises dans ce cadre.

ARTICLE 3 :

La présente décision sera transcrite au registre des délibérations du conseil municipal, transmise au représentant de l'État dans le département et affichée, publiée ou notifiée aux intéressés.

Fait à Blois, le 24 avril 2020



Maire,

Marc GRICOURT